

Commission de la circulation, de l'accessibilité et de la mobilité douce

Rapport de la réunion du 10 décembre 2019

Présents : MM. : Steffen, Solvi, co-présidents

Mme, MM. : Juncker, Halsdorf, Georges, Paulus, Ledesch, Buchler, Theis, Schneider, Werner, Mohnen; membres, Schumacher (secrétaire)

Excusés : Mme, MM. : Koetz, Karier, Bis, Mayer, Diederich; membres

Invités : MM. : Jungels (commissaire de police), Reding (agent municipal)

1. Approbation du rapport de la dernière réunion

- La commission approuve le rapport de la séance du 25 avril 2019

2. Parking « am Deich » : parking payant

- La commission donne un avis positif pour l'introduction du parking payant sur tout le parking. Une proposition sur la répartition des tarifs et les heures de stationnement sur les différentes zones du parking n'a pas été faite. Le collège échevinal doit trouver la meilleure solution en tenant compte des informations et recommandations des services concernés.
- La demande d'offrir la location de places de stationnement dans le nouveau parking couvert a trouvé un accord favorable.

3. Rue de Warken : proposition d'une nouvelle réglementation

- La proposition d'un membre de la commission concerne le changement du double sens en un sens unique direction centre-ville entre la rue Pierre Krack et la rue Pierre Wiser. Vu la vitesse et la largeur insuffisante de la voie publique, la sécurité des piétons sur les trottoirs n'est plus garantie pendant le croisement d'autobus et de camions.
- Le président donne des explications sur le futur chantier de la rue Tony Schmit. Dans ce contexte il est prévu d'installer des gendarmes couchés sur les deux carrefours avec la rue de Warken. La création d'une « zone 30 » pourra aussi être envisagée.

4. Rue « a Stackels » : Trafic automobile et stationnements intempêtifs

- Selon une lettre de réclamation des habitants sur le trafic et le stationnement dans la rue « a Stackels », la commission propose d'introduire le parking résidentiel dans ce quartier.



5. Rue de Bastogne : déplacement définitif du passage pour piétons

- Pour des raisons de sécurité au chantier, le passage pour piétons devant l'Hôtel Central, n° 25 rue de Bastogne été déplacé en direction de Feulen devant la maison n° 27. Certains membres proposent la suppression définitive du passage après l'achèvement des travaux devant l'Hôtel Central et la réfection du trottoir.

6. Avenue Lucien Salenty : problème de stationnement

- La réclamation écrite d'une habitante inquiète concerne le stationnement illégal temporaire sur le trottoir devant le passage pour piétons vis-à-vis du Centre Hospitalier du Nord devant la maison n° 155 dans l'avenue Lucien Salenty. La commission propose d'installer des poteaux de sécurité à l'entourage du passage pour y éviter le stationnement illicite.

7. Taxe d'occupation du sol

- La commission émet son avis positif y relatif.

8. Divers

- Rue de Feulen, modification de la réglementation : le président informe que les services concernés sont en train d'élaborer des propositions.
- Velosmaart 2020 : le président informe que le 22 mars 2020 un « Velosmaart » sera organisé au Däichhal.
- Rue du Canal et Place de l'Hôtel de Ville : vu le stationnement illégal sur les zones 5,00 m marquées en retrait des passages à piétons, la mise en place de bacs à fleurs peut être utile.
- Place de la Libération : la commission demande la remise en place du miroir de circulation qui s'y trouvait avant les travaux au chantier de la rue de Feulen.
- Abribus : le président informe qu'un nouvel abribus est commandé pour l'arrêt de bus près de la pharmacie Petry.
- Ligne de bus 512 (Nordstadbus : Gilsdorf-Warken via Ettelbruck): la commission se demande pourquoi parfois deux bus sont garés simultanément à l'arrêt dans la rue Bourschterbach à Warken, obligeant les voyageurs à changer de bus. Aussitôt le changement effectué, les deux bus continuent l'un après l'autre leur trajet dans la Cité Warkdall. Le président précise que la raison en est le changement du bus électrique et du chauffeur à cet arrêt.
- Cité Waarkdall : suite au constat que le bus scolaire emprunte le rond-point dans la mauvaise direction, il est rappelé que les chauffeurs doivent se conformer aux dispositions du Code de la route.

La prochaine réunion est prévue pour le mardi, 25 février 2020 à 19h00.

Ettelbruck, le 13 janvier 2020

Les Co-Présidents,

Christian STEFFEN / Paul SOLVI



Le Secrétaire,

Luc SCHUMACHER

